

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 5

Artikel: Moltke
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» En général on remplira le magasin et l'on placera une treizième cartouche dans l'ouverture de charge (sur la première cartouche du magasin). Au moyen de l'indication donnée après le commandement d'avertissement « *chargez* » la charge peut-être ordonnée avec des cartouches isolées ou avec des chargeurs, ou aussi avec un nombre limité de cartouches : (« 13 cartouches », « 1 cartouche », « 1 chargeur », « 1 chargeur et ... x cartouches », « complétez avec... chargeur, avec cartouches »). Pour remplir le magasin avec des cartouches isolées, on prend l'une après l'autre dans la cartouchière autant de cartouches que le magasin en peut recevoir ou qu'il a été indiqué, et on les y introduit, le projectile en avant. Pour remplir le magasin avec des chargeurs, on prend dans la cartouchière un chargeur garni, on le fixe, les projectiles en avant, sur l'ouverture de charge, et l'on presse avec le pouce le contenu dans le magasin. Puis on continue suivant l'ordre avec un second chargeur ou avec des cartouches isolées. Lorsqu'un nombre précis de cartouches a été indiqué, on en place toujours une de moins dans le magasin, la dernière est placée sur le magasin. (Les chargeurs vides sont placés dans la cartouchière pour être remplis plus tard avec des cartouches isolées.) La main se place au bouton du verrou.

» Fermer la culasse; la main droite saisit la poignée de la crosse, l'index se place le long de la sous-garde.

» Lorsque la troupe ne doit pas rester prête à faire feu, on commande : ASSUREZ-ARMES. Au commandement d'exécution :

Baisser la hausse.

Fermer le magasin.

Placer l'anneau horizontalement. La main à la poignée de la crosse.

Revenir à la position normale et reprendre l'arme au pied. »



Moltke.

Berlin, 25 avril.

Hier soir, sans souffrances, sans médecins, silencieusement, la mort a mis fin à la longue carrière du comte de Moltke, âgé de 91 ans moins quelques mois.

Hier vendredi, il assistait à la séance de la Chambre des seigneurs ; après une promenade au Thiergarten, il rentra souper avec son neveu, le major de Moltke, la femme de ce dernier et

quelques invités, entre autres des parents arrivés de Suède et le compositeur Dressel.

Comme d'habitude, il fit sa partie de whist, écouta la *Création* d'Haydn, ainsi que des airs polonais joués sur le piano. A la fin d'un morceau, il parut oppressé et pâle ; ses mains tremblaient. Son neveu lui demanda s'il était malade ; il répondit : « Oui je ne me sens pas bien, je souffre de mon asthme ».

Le maréchal se leva, fit quelques pas dans le salon, puis sortit discrètement.

L'absence du comte se prolongeant, son neveu inquiet alla dans la pièce voisine, où il entendit quelques faibles gémissements. Le maréchal était renversé sur son fauteuil, tout blanc, le corps secoué par des spasmes ; il se débattait contre les affres de la mort. Le major mit la main sur le front de son oncle. La tête s'inclina sur l'épaule. Avec l'aide d'un invité, il transporta le maréchal sur son lit. C'est pendant le transport que de Moltke rendit le dernier soupir. La mort a eu lieu quelques minutes avant dix heures.

Peu après, un médecin constatait le décès.

Les premiers moments de stupeur passés, on prévint l'impératrice et le ministre de la guerre. Un des premiers informés fut le général de Waldersee, qui soupait avec de nombreux généraux au restaurant Borchardt. Les convives allèrent immédiatement en corps, à l'hôtel de l'état-major.

Dans les cafés, où la nouvelle circula vers 1 heure du matin, on se refusait à croire à un décès aussi imprévu. C'est seulement dans la matinée que des éditions spéciales des journaux confirmèrent la nouvelle. Les monuments publics hissèrent les drapeaux à mi-mât.

De Weimar, où il avait fait une excursion, l'empereur averti, télégraphia : « Je suis douloureusement frappé, comme si je perdais une armée ».

Le comte a exprimé le désir que ses funérailles aient lieu sans apparat, avec un seul prêtre officiant. Il a demandé de reposer aux côtés de sa femme inhumée dans le parc du château de Kreisau en Silésie.

On raconte que de Moltke déclarait souvent qu'il souhaitait mourir sans éprouver les tortures d'une longue maladie.

Il avait tellement peu le pressentiment de sa fin prochaine, qu'il s'occupait beaucoup des fortifications de Héligoland et du canal de la Baltique. Il avait l'intention de partir le 2 mai, faire une cure à Schlangenbad.

Une bizarre coïncidence a voulu que de Moltke mourut un vendredi comme les empereurs Guillaume et Frédéric.

L'empereur qui s'était rendu en Saxe est revenu à Berlin samedi après-midi, à cinq heures un quart.

Aujourd'hui samedi la Chambre des députés et la Chambre des seigneurs de Prusse ont levé leur séance en signe de deuil, après des allocutions de leurs présidents.

Au Reichstag, le président a également fait l'éloge de M. de Moltke qui, dit-il, jusqu'au dernier instant, participa aux travaux du parlement ; il renonce à énumérer les glorieux services du modeste héros qui fut le modèle des vertus militaires et civiques. La séance est levée en signe de deuil.

Berlin, 27 avril.

L'empereur a ordonné que tous les officiers portent le deuil pendant huit jours, le régiment de grenadiers de Kolberg pendant douze jours et l'état-major général pendant quinze jours.

Dans le grand salon de l'hôtel de l'état-major on a élevé un catafalque, devant lequel défile depuis hier toute la population de Berlin. Trente personnes sont successivement admises dans le salon.

Le maréchal est couché dans un cercueil de chêne contenu dans un autre cercueil en cuivre. La tête repose sur un coussin de satin blanc. Le bouquet de violettes envoyé par l'impératrice Frédéric, est posé sur sa poitrine. Aux pieds s'entassent des montagnes de couronnes. Quatre officiers de l'état-major, épée nue, immobiles, veillent le mort. Le visage est devenu rigide et semble sculpté dans le marbre. L'absence de perruque laisse voir un crâne et un front énormes.

M. de Bismarck a écrit une longue lettre à la famille pour lui témoigner toute la douleur que lui cause la mort de son vieil ami. On ne croit pas que l'ex-chancelier vienne à Berlin pour assister, comme on l'a dit, aux obsèques. Du reste on prétend que sur la liste des invités que, suivant l'usage, le neveu du défunt a soumise à l'empereur, ne se trouvent ni le nom de M. de Bismarck, ni celui d'aucun membre de sa famille.

Guillaume II a ordonné qu'une souscription serait ouverte dans l'armée pour élever une statue au maréchal, dans l'avenue des Tilleuls.

Lorsque, au mois d'août 1888, M. de Moltke demandait à l'empereur Guillaume II de le relever de son poste de chef de l'état-major général, parce que son âge ne lui permettait plus de

faire campagne, l'empereur, non sans regret, accéda à cette demande, mais nomma le maréchal président de la commission de défense nationale, lui donnait le droit de conseiller son successeur à la tête du grand état-major, lui maintenait sa solde entière et lui concédait la jouissance de l'appartement qu'il avait occupé pendant trente ans à l'hôtel de l'état-major.

Berlin, 28 avril.

La cérémonie funèbre en l'honneur du comte de Moltke a eu lieu aujourd'hui mardi à l'hôtel de l'état-major. Puis la dépouille mortelle a été transportée solennellement à la gare ; le corps sera inhumé à Kreisau, dans la propriété du maréchal, ainsi qu'il l'a désiré, dans la plus grande simplicité ; mais à Berlin, sur tout le parcours, de l'état-major à la gare, les troupes formaient la haie et les honneurs militaires ont été rendus avec grande pompe.

Le cortège funèbre s'est formé dans l'ordre suivant : l'empereur, le roi de Saxe ; derrière eux, le major de Moltke, et les parents, conduisant le deuil ; viennent ensuite les grands ducs de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Saxe-Weimar, le prince Léopold de Bavière, les autres princes souverains d'Allemagne, les princes de la maison de Prusse, les représentants de l'empereur d'Autriche, le général de Beck et l'ambassadeur Szechenyi, l'ambassadeur du roi d'Italie : le comte de Launay ; les membres du corps diplomatique, le chancelier de Caprivi, le maréchal de Blumenthal, le colonel-général Pape, le ministre de la guerre, les chevaliers de l'Aigle-Noir, les ministres, les commandants de corps d'armée, tous les généraux et amiraux, les membres du Conseil fédéral, les députés du Reichstag, de la Chambre des seigneurs et la Chambre des députés de Prusse, les députations de tous les régiments, celles des régiments étrangers dont le maréchal de Moltke était le chef, les officiers du grand état-major, enfin les délégations municipales.

Le cortège est immense et son défilé a bien duré deux heures.

A midi, quarante salves d'artillerie ont annoncé la fin de la cérémonie. Les troupes regagnent leurs quartiers. L'empereur en rentrant au château en voiture découverte, a été très acclamé.

Les décorations du maréchal étaient portées sur six coussins. Le bâton de maréchal, le casque et l'épée que M. de Moltke portait habituellement étaient déposés sur le cercueil.

Contrairement à l'attente du public, le prince Bismarck n'est pas venu aux funérailles. Il a envoyé une couronne et une longue lettre émue à la famille.

Voici les états de service de Moltke :

- 1800, 26 octobre : Naissance.
- 1811 : Entrée à l'école de cadets danoise de Alumnen.
- 1818 : Lieutenant d'infanterie danois.
- 1822, 3 mars : Il entre dans l'armée prussienne avec le grade de lieutenant en second au 8^e régiment d'infanterie.
- 1823 à 1826 : A l'école supérieure de guerre. On l'appelle le « Danois muet ».
- 1827 : Instructeur à la 5^e division de l'école,
- 1828 à 1830 : Au bureau topographique de l'état-major général.
- 1832, 30 mars : Au bureau du grand état-major général.
- 1833, 30 mars : Est promu premier lieutenant et transféré à l'état-major général.
- 1835, 30 mars : Capitaine.
- 1836 à 1839 : Mission en Turquie pour l'organisation et l'instruction des troupes ottomanes.
- 1838 : Prend part à divers combats contre les Kurdes.
- 1839, 24 juin : Bataille de Nisib. Il est décoré de l'ordre pour le mérite et de l'ordre du Nischian-Ifteschar.
- 1840, 10 avril : Transféré à l'état-major général du IV^e corps d'armée.
- 1842, 12 avril : Major.
- 1845, 18 octobre : Accompagne à Rome, en qualité d'adjudant, le prince Henri de Prusse.
- 1846, 24 décembre : A l'état-major du VIII^e corps d'armée en qualité d'agréé au corps d'état-major.
- 1848, 16 mai : Chef intérimaire d'une des subdivisions de l'état-major général.
- 1848, 22 juillet : Est incorporé définitivement dans le corps d'état-major comme chef de subdivision.
- 1848, 22 août : Chef d'état-major du IV^e corps d'armée.
- 1850, 26 septembre : Lieutenant-colonel.
- 1851, 2 décembre : Colonel.
- 1855, 1^{er} septembre : Premier adjudant du prince Frédéric-Guillaume de Prusse.
- 1856, 15 octobre : Major-général.
- 1857, 29 octobre : Chargé provisoirement de la direction des affaires comme chef d'état major général de l'armée.
- 1858, 18 septembre : Nommé définitivement chef de l'état-major général de l'armée.
- 1859, 31 mai : Lieutenant-général.
- 1864, 30 avril : Chef d'état-major de l'armée mobile opérant dans le Schleswig-Holstein. Il écrase ses anciens camarades et parents de l'armée danoise.
- 1866, 8 juin : Général d'infanterie. Il fait la campagne de 1866

comme chef de l'état-major de l'armée. Après la bataille de Königsgrätz, il est décoré de l'ordre de l'Aigle noir.

1870: Chef d'état-major général des armées allemandes.

1870, 28 octobre: Il est créé comte, à Versailles,

1871, 16 juin: Feld-maréchal de l'empire.

1888: Relevé, sur sa demande, de ses fonctions de chef d'état-major et remplacé par le comte de Waldersee.

Donnons maintenant sur Moltke défunt quelques extraits des journaux des divers pays de l'Europe.

Les journaux allemands de toutes contrées et de toutes nuances retentissent d'oraisons funèbres au plus haut diapason de l'éloge. Cela se comprend et se justifie. L'illustre défunt est non seulement le maréchal Moltke, mais le major-général depuis plus de 30 ans et le doyen depuis longtemps de la glorieuse armée prussienne et allemande. Ayant eu une part immense, quoique non encore bien précisée, dans les triomphes de 1866 et de 1870-1871, ayant survécu à tous les chefs principaux de ces victorieuses campagnes, il hérite de la renommée de tous et concentre sur son nom les succès des uns et des autres, en attendant que l'histoire impartiale puisse faire la juste part de chacun.

En Autriche-Hongrie le ton n'est pas tout-à-fait le même. Il y a quelques variantes. (A suivre.)



Du développement de l'artillerie de montagne, spécialement en Suisse.

Introduction.

Si l'on suit le développement de l'artillerie de montagne pendant les trente dernières années de ce siècle, on constate quelle grande importance s'est acquise cette arme ainsi que l'indépendance à laquelle elle est parvenue. Et cette augmentation d'importance, ce continual perfectionnement, ce n'est pas à des recherches théoriques pas plus qu'à des expériences en temps de paix qu'elle les doit, mais bien à l'utilité qu'elle a fourni dans les combats en pays de montagne et dans des expéditions au sein de contrées dépourvues de voies de communications et souvent presque impraticables.

Il va sans dire que les progrès réalisés l'ont été surtout dans les armées plus à même de se familiariser avec les circonstances